Avril-Mai 2022

Municipalité de Saint-Télesphore

Le Montjoie

Journal municipal

Photographie: https://blog.resolutefp.com/

VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES 2022

Dates pour les prochains versements:

1er versement	22 avril 2022
2e versement	21 juillet 2022
3e versement	19 octobre 2022

Modes de paiement :

- Dans les institutions financières;
- Par la poste avec chèque (inclure les coupons de versement);
- À l'hôtel de ville en argent comptant, par chèque ou carte débit;
- Dans la chute à lettres de l'hôtel de ville par chèque.

HÔTEL DE VILLE
1425, route 340, Saint-Télesphore QC
J0P 1Y0

Téléphone **(450)269-2999**
Télécopieur(**450)269-2257**

Courriel **info@st-telesphore.ca**
Site internet **www.saint-telesphore.com**
Facebook **facebook.com/saint-telesphore**

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi 8:30 À 12H00 – 13H00 À 16H30

DIRECTION GÉNÉRALE
Madame Danielle Glode, poste 3163
dg@st-telesphore.ca

MAIRIE
Monsieur David McKay, poste 3161
maire@st-telesphore.ca

ADJOINTE
Madame Manon Cuillerier, poste 3162
adjointe@st-telesphore.ca

URBANISME
Monsieur Pierre-Luc Paquet, poste 3158
urbanisme@st-telesphore.ca

SERVICE D'INCENDIE
450-802-2468
incendie@st-telesphore.ca

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE
Poste 3159
travauxpublics@st-telesphore.ca

URGENCE MUNICIPALE
Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.

DANS CETTE PARUTION

Affaires municipales	2
Sécurité incendie	3
Sécurité civile	4
Urbanisme	7
Hygiène du milieu et environnement	8
Loisirs et culture	11
Vie communautaire	14
Calendriers	16

CALENDRIER DES

SÉANCES DU CONSEILS

2022

12 avril	13 septembre
10 mai	11 octobre
14 juin	8 novembre
12 juillet	13 décembre
9 août	

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

David McKay

CONSEILLERS

Siège no 1	Nathalie Lanthier
Siège no 2	Mélissa Morin
Siège no 3	Kim Jones
Siège no 4	Paul Gauthier
Siège no 5	Danny Raymond
Siège no 6	Valérie Camiré

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVEC PRÉSENCE DU PUBLIC

Suite aux dernières annonces gouvernementales, la Municipalité doit à nouveau tenir les séances du conseil et assemblées publiques en présence des citoyennes et des citoyens.

Afin de pouvoir être présent à la prochaine séance du conseil et respecter les mesures sanitaires en lien avec la COVID-19, les citoyens devront **porter le masque** et respecter une distanciation de 2 mètres.

Les procès-verbaux des séances du Conseil sont disponibles sur le site Internet municipal ou en version papier sur demande.

PROCHAINE SÉANCE

Mardi le 12 avril 19h30
Salle communautaire Rémi-Sauvé
1425 route 340

Les personnes qui le souhaitent peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil:

- par courriel à dg@st-telesphore.ca;
- par téléphone au 450-269-2999 poste 3163;
- par internet au www.saint-telesphore.com/nous joindre.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La Municipalité est à la recherche de candidats ou candidates afin de représenter la communauté sur le Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Ce comité réunit des citoyens et des membres du comité d'urbanisme de la Municipalité afin d'étudier et d'émettre des recommandations au conseil municipal en matière d'urbanisme. Les rencontres concernent le zonage, le lotissement, la construction, les plans d'implantation et tout autre sujet qui touche la planification urbaine et l'aménagement du territoire.

Vous avez de l'intérêt ou une vision particulière pour l'aménagement du territoire?

Les réunions on lieu habituellement le mercredi soir, environ de 1 à 4 fois par année, selon les demandes.

* Un jeton de présence d'une valeur de 30,00 $ est versé aux membres pour chaque présence aux rencontres du CCU.

Pour ceux et celles qui sont intéressés, communiquer avec madame Danielle Glode, directrice générale et greffière-trésorière par intérim au 450-269-2999 poste 3163 ou par courriel à dg@st-telesphore.ca.

Comité consultatif d'urbanisme

SÉCURITÉ INCENDIE

Facebook.com/ SSISTTEL

La page officielle du Service Incendie de Saint-Télesphore

SOPFEU

Un indicateur à suivre pour la sécurité et éviter qu'un feu se propage, est le danger d'incendie de SOPFEU. Chaque niveau présente comment adapter son comportement.

Vous retrouverez l'indice du danger d'incendie sur la carte interactive de la SOPFEU, sur leur site internet et sur la page Facebook de la Municipalité.

FEU À CIEL OUVERT

Vous devez obtenir un permis de brûlage et aviser le Service de sécurité incendie lorsque vous décidez de faire un feu à ciel ouvert.

La principale raison est pour éviter que les pompiers sortent inutilement si un autre citoyen communique avec les urgences pour vision d'un panache de fumée, évitant ainsi les coûts d'une fausse alerte.

Pour ce faire, en tout temps, communiquez avec le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Marc-André Dubé au 450-802-2468.

Extrait du règlement municipal
No. 291-09 sur les nuisances

«Article 30 "Fumée nuisible" Constitue une nuisance et est prohibé le fait, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble, d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit dont la fumée et les cendres se répandent sur la propriété d'autrui.»

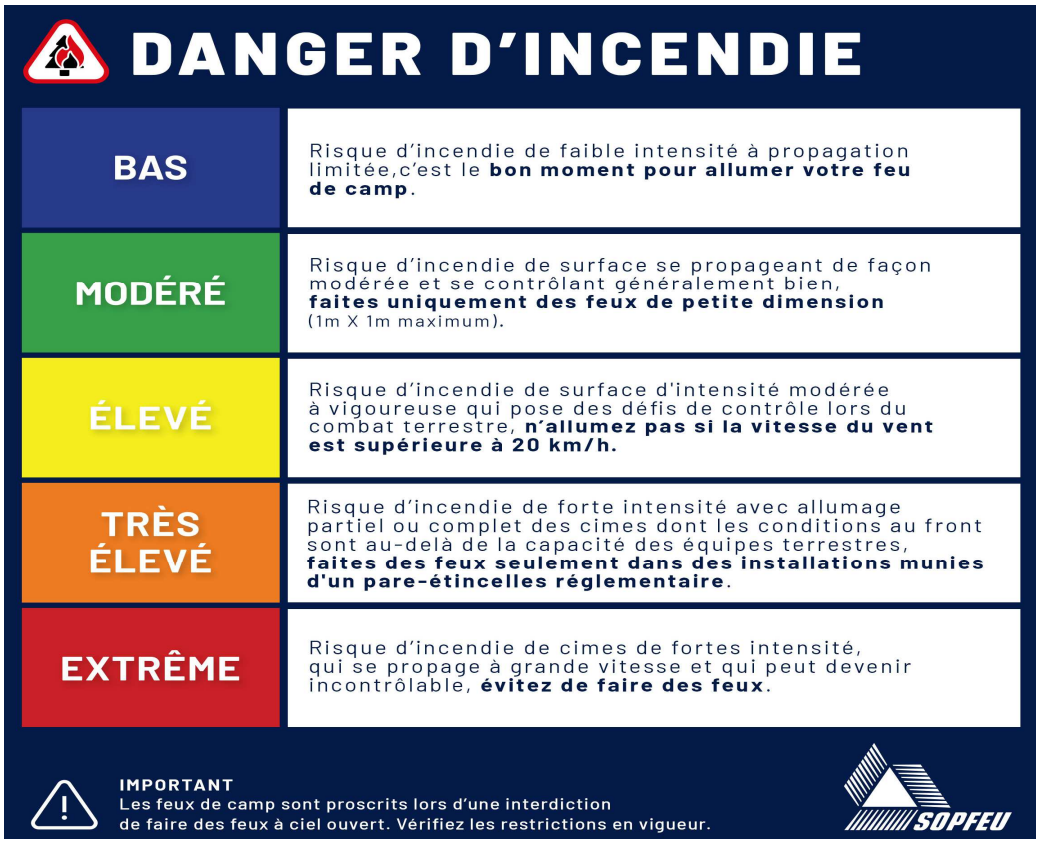

8-1-1

Info-Santé/Info-Social

Ligne téléphonique qui permet de joindre rapidement **une infirmière ou un professionnel en intervention psychosociale** en cas de problème de santé **non urgent**.

Le service est offert 24 heures par jour, 365 jours par année.

Le professionnel vous écoute et pose des questions sur votre situation pour bien comprendre votre besoin et clarifier votre demande pour ensuite évaluer la situation afin de déterminer le ou les problèmes immédiats, l'urgence de la situation et l'intervention adéquate à faire.

Québec

Numéros d'urgence

9-1-1 Feu, ambulance, police

8-1-1 Info-Santé

5-1-1 Transport Québec

3-1-1 Urgence en dehors des heures d'ouverture de l'hôtel de ville

2-1-1 Soutien psychologique

2-1-1

Soutien psychologique

Ligne d'écoute pour aider les personnes à trouver des ressources sociocommunautaires de proximité. Un appel comprend:

* Écoute et précision du besoin avec le conseiller;
* Recherche géolocalisée des organismes disponibles dans son secteur;
* Référence à 3 organismes qui répondent au besoin de la personne.

Le service d'écoute est offert **7 jours sur 7**, y compris les jours fériés
8h00 à 18h00

Site web **211qc.ca**

211 Grand Montréal

Pour trouver des ressources!

Aide alimentaire ou matérielle, emploi, soutien aux personnes aînées... et tout autre besoin social

211qc.ca 2-1-1

3-1-1

Intervention municipale en dehors des heures d'ouverture

Ligne d'information municipale pour demander de l'information, déposer une requête ou une plainte, faire un commentaire sur un service de l'administration municipale ou pour une intervention des travaux publics. Cela implique:

- les bris d'aqueduc et les inondations;
- les entraves de la route (branche d'arbre, débris);
- les voies de circulation endommagées;
- les poteaux de signalisation illisibles ou abîmés;
- les feux de circulation défectueux.

3-1-1

DANS QUEL CAS FAUT-IL APPELER CE NUMÉRO?

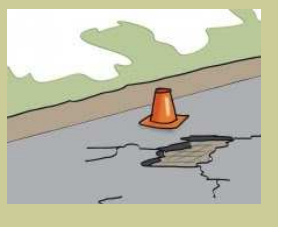

PARTAGE DE LA ROUTE
SÉCURITÉ & COURTOISIE

Avec l'arrivée du printemps, il y a davantage de cyclistes et piétons sur la route. La sécurité commence par le respect du **Code de la route** et **l'adoption de comportements préventifs et courtois**. La Municipalité tient donc à vous faire un rappel de certaines règles à adopter pour la sécurité de tous.

VOITURE - VÉLOS

- Ralentir et gardez vos distances
- Prévoir un espace, entre votre véhicule et le cycliste, de:
  - 1 m dans une zone de 50 km/h ou moins
  - 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h
- Ne pas utiliser le klaxon à l'approche d'un vélo car il pourrait sursauter et faire une fausse manœuvre
- Cédez le passage au cycliste qui traverse une voie

VOITURE - PIÉTONS

- Ralentir et gardez vos distances
- Prévoir un espace, entre votre véhicule et le piéton de:
  - 1 m dans une zone de 50 km/h ou moins
  - 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h
- Aux intersections, respectez la priorité de passage aux piétons et faire un geste de la main afin de signaler que vous les avez vus et qu'ils peuvent traverser.

Québec

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR L'Union des producteurs agricoles

Québec

PLACE AUX AGRICULTEURS

Enfin le beau temps! Qui dit beau temps dit les travaux dans les champs qui commencent. Un flot plus important de machineries agricoles circulent présentement sur les routes de la Municipalité. Nous demandons à tous d'être vigilants et sécuritaires.

CONTRÔLE ANIMAL

Vous pouvez contacter le Contrôle animal Vaudreuil-Soulanges au 450-510-1508 pour une urgence concernant un **chien**, 24 heures sur 24.

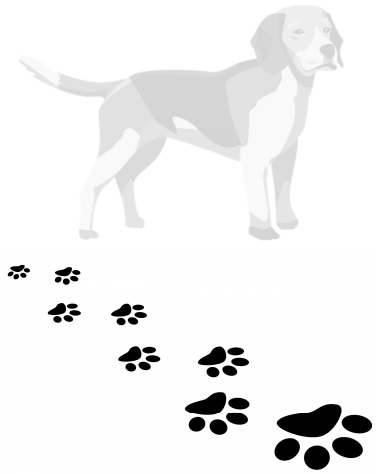

Pour sa sécurité, un chien doit toujours être maintenu en laisse dans les lieux publics.

Il est obligatoire, par le gardien du chien, de nettoyer immédiatement d'une manière hygiénique toute place publique salie par les excréments d'un chien.

Chasse à l'oie blanche et au dindon sauvage

Toute personne qui désire chasser sur une propriété privée **doit obtenir la permission du propriétaire** pour y accéder.

Le propriétaire de la terre, peut accorder, et à ses conditions, le droit de circulation ou d'usage à des fins de chasse aux personnes qu'il désigne.

Oie blanche (du 1er mars au 31 mai)
uniquement sur les terres agricoles

Pour chasser les oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada, il est obligatoire :

- d'être titulaire d'un permis valide de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier;
- d'avoir le timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada apposé ou imprimé sur son permis.

Ces deux documents sont délivrés par le gouvernement fédéral et sont valides dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Dindon sauvage (29 avril au 23 mai 2022)

Pour chasser le dindon sauvage il est obligatoire de posséder le Certificat du chasseur et l'Attestation de formation pour la chasse au dindon sauvage. La chasse est permise pour toutes les espèces **à compter d'une demi-heure avant le lever du soleil jusqu'à une demi-heure après le coucher**.

Un propriétaire doit donc donner l'autorisation à un chasseur pour passer sur sa propriété mais peut également lui demander légalement de quitter les lieux.

ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS

Règlement de la Loi visant à favoriser la protection de la population par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens:

Section IV— Article 20
« Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. » « ...un chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m. Un chien de 20 kg et plus doit en outre porter en tout temps, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais.»

Nuisance
Tout chien sera considéré comme une nuisance:

- s'il est trouvé errant, sans collier ni médaille, dans les rues, places publiques ou sur les terrains privés sans le consentement du propriétaire;
- s'il est vicieux ou enragé;
- s'il aboie ou hurle continuellement de façon à troubler la paix du voisinage;
- s'il pourchasse les animaux en pâturage.

Tout chien considéré comme nuisance pourra être placé en fourrière et son gardien causant ou laissant subsister telle nuisance est passible de pénalités.

URBANISME

Projet, construction ou travaux?

Vous avez des projets, vous souhaitez rénover ou vous voulez réaliser des travaux sur votre propriété? Que ce soit faire de la construction, l'installation d'une piscine, de la transformation, un agrandissement ou une démolition vous devez vous assurer de respecter la législation d'urbanisme en vigueur.

N'attendez pas à la dernière minute pour faire votre demande de permis.
Contactez monsieur Pierre-Luc Paquet au poste 3158 ou par courriel à urbanisme@st-telesphore.ca.

VENTE DE GARAGE

La tenue de vente de garage est autorisée deux (2) fois par année, soit la fin de semaine de la Fête des Patriotes en **mai** et de la Fête du Travail en **septembre**, 3 jours consécutifs, soit le vendredi, samedi et dimanche, sans permis et droit exigé.

La personne qui tient une vente de garage doit respecter les conditions suivantes:

- Il ne doit y avoir aucun empiètement sur la voie publique;
- Il est interdit de nuire à la visibilité des automobilistes et des piétons.

En tout autre temps, vous devez obtenir un permis au préalable deux (2) semaines avant la vente de garage.
Les droits exigés sont de 20 $, pour une période de trois (3) jours consécutifs.

COUPE D'ARBRES

Avant de couper des arbres, vous devez obtenir un permis auprès de la municipalité.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 282.09

Article 10.2.4

« Sur l'ensemble du territoire, aucun abattage d'arbres n'est autorisé, à l'exception des coupes à diamètre limité, coupes de jardinage, coupes de nettoiement et de dégagement, coupes d'assainissement et des coupes pour l'érection d'une construction ou l'exécution d'un ouvrage autorisé. »

ABRIS D'AUTO «TEMPO»

Les abris d'auto temporaires de type «Tempo» sont permis du 1er novembre au 15 avril de l'année suivante. Ceux-ci doivent **être démontés au plus tard le 15 avril** à chaque année. Merci de veiller à les retirer dans les délais prescrits

Quiconque contrevient à cette disposition du règlement de zonage commet une infraction et est passible d'une amende d'au moins 100 $.

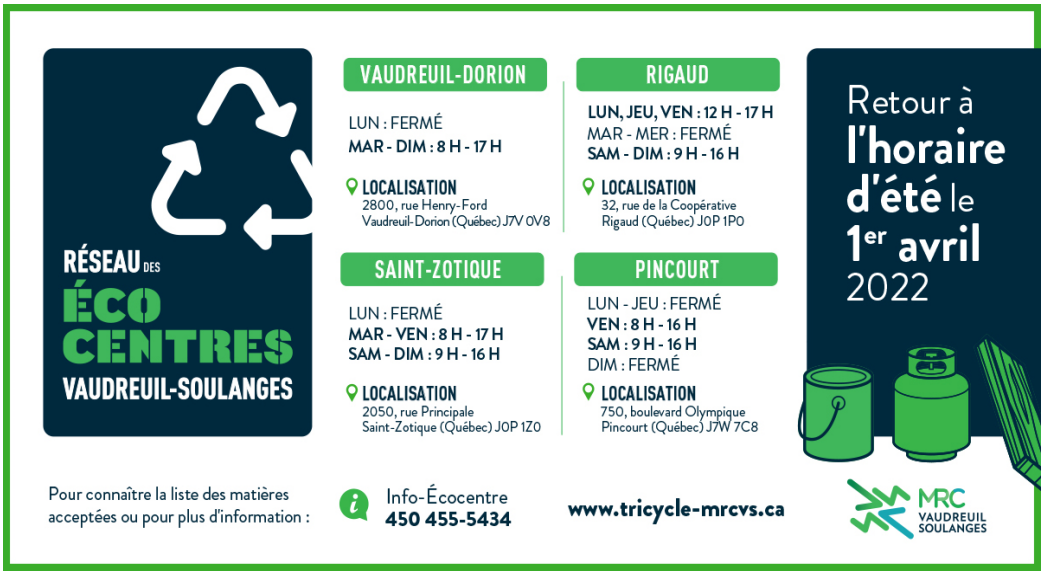

LE BAC BRUN

Pourquoi adopter le bac brun?

Environ 40 % du contenu de la poubelle est constitué de matières organiques. Le service de collecte du bac brun détournera près de 17 000 tonnes de matières organiques du site d'enfouissement pour être traitées et transformées en compost. **Adopter le bac brun, c'est poser un geste concret pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et lutter contre les changements climatiques.**

Vous n'êtes pas certain de ce que vous pouvez mettre dans votre bac brun? Visitez le www.monbacbrun.com ou téléchargez l'application mobile Ça va où?

Bon compostage!

COMPOST

Le compost résultant de la collecte des bacs bruns est **offert gratuitement** aux citoyens de la Municipalité. Le compost est entreposé à Saint-Télesphore. Vous devrez apporter des contenants et/ou des sacs pour le remplissage ainsi qu'une pelle. Vous serez avisés lorsque le compost sera disponible. Toute personne désirant s'en procurer, doit communiquer avec la Municipalité au 450-269-2999 # 3162.

À chaque fois qu'un foyer de la municipalité recycle, composte et récupère, il réduit à la source, mais aussi il participe à la obtenir une ristourne dans le coffre des contribuables.

Chaque bac de matières organiques récupéré contribue à recevoir une redevance. Pour l'année 2021, nous avons obtenu une subvention de 9 845, 36 $.

Continuons nos efforts!

LE SAVIEZ-VOUS?

Les efforts collectifs rapportent !

COLLECTE DES BRANCHES

Semaine du 9 au 13 mai 2022

Le service de voirie passera dans la semaine du **9 au 13 mai** prochain avec la déchiqueteuse sur le territoire de la municipalité pour ramasser les branches. Veuillez respecter les règles pour faciliter l'opération de ramassage.

- Les branches doivent être placées en bordure du chemin, l'extrémité taillée orientée vers la rue;
- Les branches doivent être d'un maximum de 4 pouces de diamètre et les souches ont été retirées;
- Les branches pêle-mêle ne seront pas ramassées.

COPEAUX DE BOIS

Pour ceux et celles qui désirent recevoir des copeaux de bois, à la suite du déchiquetage des branches, vous n'avez qu'à laisser votre nom au bureau municipal au 450-269-2999 # 3162.

COLLECTE DE FEUILLES

20 avril 2022

Le ramassage des feuilles mortes se fera mercredi le
20 avril prochain. Veuillez à mettre vos sacs au bord du chemin **avant 7h00.**

Les sacs de feuilles sont ensuite acheminées sur une terre agricole sur notre territoire, une manière simple et efficace de retourner la matière organique dans le sol.

Vous voulez aussi pratiquer le Feuillicyclage?

Voici quelques conseils pour donner de la vigueur à votre gazon, votre potager ou vos plates-bandes:

•Passez la tondeuse sur les feuilles sèches, dès qu'elles tombent. S'il y a trop de feuilles sur votre terrain, cela pourrait endommager votre gazon;
•Tondez les feuilles fréquemment;
•Réduisez la hauteur des dernières tontes de pelouse à 5 centimètres;
•Utilisez idéalement une tondeuse-déchiqueteuse.

HERBE HAUTE

Extrait du règlement municipal
No. 300-02-12 sur les nuisances
Article 4 "Herbe"

« Constitue une nuisance et est prohibé le fait, par un propriétaire d'un terrain privé occupé par un bâtiment principal ou d'un terrain vacant de laisser pousser des broussailles, de l'herbe ou du gazon à une hauteur supérieure à quinze centimètres (15 cm). Il est aussi interdit d'y laisser tout arbre, branche ou tronc mort.

DISTRIBUTION DE PLANTS D'ARBRES

Nous sommes dans l'attente du Club des 4 H du Québec pour obtenir des plants afin de vous permettre de verdir la municipalité et poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de l'environnement.

Restez à l'affut sur la page Facebook de la municipalité et sur le site Internet pour les détails à venir.

MAI
MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
140 ans 1882 2022
à célébrer LES ARBRES!

FEUILLICYCLAGE

Le feuillicyclage et l'herbicyclage permettent de diminuer :

- les coûts liés à la collecte des résidus verts, au compostage et à l'incinération par la municipalité;
- la consommation de sacs de plastique;
- le nombre de camions sur la route et, par conséquent, les émissions de gaz à effet de serre.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

CHAQUE PETITE ACTION COMPTE!

JOUR DE LA TERRE 2022

La Municipalité invite la population à participer à la «corvée» de nettoyage du jour de la terre la fin de semaine du 23 et 24 avril prochain, pour ramasser les déchets autour des parcs, écoles, berges, etc.

La Municipalité pose déjà plusieurs gestes afin de réduire son empreinte environnementale, notamment en:

- ◊ diminuant l'utilisation de verre en plastique et de papier;
- ◊ priorisant des produits locaux autant que possible;
- ◊ adoptant le co-voiturage lors de rencontres;
- ◊ recyclant ses biens, papiers, cartons;
- ◊ offrant la collecte de sapins de noël, branches et produits liquides dangereux.

Ensemble, prenons soin de notre campagne!
Surtout, n'oubliez pas que poser des gestes concrets se fait à tous les jours!

L'OUTIL TRICYCLE

Tricycle est un outil intelligent d'aide au TRI, développé par la MRC de Vaudreuil-Soulanges, qui s'inscrit dans le CYCLE de la réduction, de la réutilisation, du recyclage et de la valorisation des matières résiduelles. Cet outil est facile à utiliser et permet à tous les citoyens de faire une gestion responsable de leurs matières résiduelles. Pour plus d'information, visitez le site internet https://tricycle-mrcvs.ca/ .

TRICYCLE

Calculer son empreinte écologique

L'empreinte écologique est une méthode de calcul permettant de mesurer l'impact de l'Homme sur son environnement. Elle consiste à estimer la quantité de terre et d'eau nécessaire à la fois à la consommation et à l'absorption des déchets produits sans épuiser les ressources naturelles ni perturber l'écosystème.

Pour s'informer, s'amuser et démarrer des discussions avec la jeunesse, vous pouvez remplir un questionnaire et calculer votre empreinte écologique.

Visitez le site www.environnement.gouv.qc.ca/jeunesse/jeux/ pour découvrir des outils, jeux et questionnaires sur l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

Cela peut aider à déterminer si certains comportements sont à modifier afin de diminuer votre impact sur l'environnement.

CONTAMINATION CULTURELLE 3E ÉDITION
L'ART POURSUIT SON INFLUENCE

EXPOSITION À VENIR EN MAI

CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES

En mai prochain, la municipalité recevra pour une première fois la 3ème édition de l'exposition *Contamination culturelle, l'art poursuit son chemin*. Cette exposition s'inspire du fait que les arts et la culture font du bien aux gens, et contaminent positivement les milieux où ils interviennent. L'artiste et son œuvre jouent un rôle important dans le quotidien des citoyens et des citoyennes.

Vous pourrez profiter de cette exposition extérieure du 22 mai au 18 juin prochain au parc André Leblanc, mais aussi dans d'autres municipalités de la MRC jusqu'en novembre 2022.

Qui est la CACVS?

Ayant pour vision le développement culturel durable, le conseil des arts et de la culture favorise une perspective d'innovation et d'intégration des acteurs de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Pour tous les détails sur l'organisme ou l'exposition, consultez le site www.artculturevs.ca.

Bouger, c'est la santé!

Mai mois de l'activité physique

L'objectif du mois de l'activité physique est de sensibiliser la population, plus particulièrement les jeunes, à **adopter un mode de vie sain et actif**.
Nous invitons les citoyens à donner l'exemple en s'adonnant soi-même à bouger au lieu d'opter pour la sédentarité. Vous pouvez faire de la marche, du sport, danser ou pratiquer des activités physiques, et ce, de façon régulière.
L'Institut de cardiologie de Montréal rappel qu'un emploi avec de longues périodes en position assise, est un risque pour la santé. Toutefois, vous pouvez changer la situation en prenant des pauses «actives». Cela ne veut pas dire nécessairement faire de l'exercice, mais peut consister par exemple à marcher pendant une minute, aller boire un verre d'eau ou faire une petite tâche ménagère.

INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL

LE SAVIEZ-VOUS?

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ZOTIQUE

Grâce à une entente avec la Municipalité de Saint-Zotique, vous avez accès à un abonnement annuel **sans frais**. Il suffit de présenter une preuve de résidence et le tour est joué! Vous avez accès à des livres imprimés, sonores ou numériques, à des jeux, jouets, revues, films et séries DVD.

Heures d'ouverture

Dimanche: Fermé
Lundi: Fermé
Mardi: 10 h à 18 h
Mercredi: 12 h à 20 h
Jeudi: 10 h à 18 h
Vendredi: 12 h à 20 h
Samedi: 10 h à 16 h

Heures d'ouverture période estivale

Dimanche : Fermé
Lundi : Fermé
Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 12 h à 20 h
Jeudi : 9 h à 17 h
Vendredi : 12 h à 20 h
Samedi : 10 h à 16 h

Pour renseignements:

450-267-9335, poste 260

biblio@st-zotique.com

LIGUE DE BALLE-MOLLE
«3-pitch»

Mixte et amicale
1ère édition saison 2022

FIN DES INSCRIPTIONS 1ER MAI

QUI? Pour tous les calibres de 14 ans et plus

QUAND? Tous les mercredis du 25 mai au 17 août
Plages horaires : 19h00-20h30 et 20h30-22h00

OÙ? Parc André Leblanc

COÛTS? 480$/équipe ou 40$ par joueur

Pour la première année, nous aimerions former 4 équipes de 12 joueurs. Chaque équipe devra aligner au minimum 3 femmes en tout temps sur le jeu (10 joueurs total). Les citoyens et citoyennes de la municipalité seront privilégiés mais il est possible pour des gens de l'extérieur de s'inscrire. Le but de la ligue est de s'amuser, de pratiquer un sport et de faire des rencontres amicales.

Si vous êtes intéressés à vous inscrire seul ou en petit groupe, communiquez ou textez auprès de:

Danny Raymond 450-567-4466,
David McKay 613-551-7317 ou
via l'adresse loisirs@st-telesphore.ca

Si vous êtes intéressés à être capitaine, nous vous demandons de nous le mentionner lors de votre inscription.

LIGUE DE PÉTANQUE

saison 2022

Vous pouvez vous inscrire auprès de la municipalité ou par courriel à loisirs@st-telesphore.ca et un responsable de la ligue communiquera avec vous. Veuillez indiquer votre nom, prénom, âge et numéro de téléphone. Les équipes seront formées à la fin mai, la saison débutera début juin et les parties seront le mercredi soir.

Bonne saison!

LIGUE DE VOLLEYBALL

Mixte et amicale
saison 2022

Jouez au volleyball entre amis en vous inscrivant à la ligue amicale de cet été.

QUI? Pour tous les calibres de 14 ans et plus/ possibilité groupe 10-14 ans
QUAND? Le lundi dès le mois de juin
Entre 19 et 21h00
OÙ? Parc André Leblanc
COÛTS? 20 $ par joueur

Vous pouvez vous inscrire seul ou en petit groupe à loisirs@st-telesphore.ca. Le nombre d'inscription déterminera le nombre d'équipe et l'horaire des parties. Veuillez indiquer votre nom, prénom, âge et numéro de téléphone.

* **Il y a possibilité d'avoir des cours de perfectionnement, tout en s'amusant. Il suffit de le mentionner lors de l'inscription.**

CLUB multisports val-des-prés

Mini-Tennis – Nouveauté! 7 à 12 ans Le programme « Apprendre et jouer » vise à développer quatre catégories d'habiletés nécessaires pour jouer au tennis avec succès et suit la méthode du tennis progressif. Cette approche place le jeu est au centre des apprentissages des jeunes en fonction de leur âge et de leurs habiletés.	**St-Polycarpe** À déterminer Samedi de 9 h à 12 h 7 mai au 25 juin **Ste-Justine de Newton** À déterminer Samedi de 13h00 à 16h00 7 mai au 25 juin **St-Télesphore** Parc Léon-Prieur Dimanche de 9h00 à 12h00 8 mai au 26 juin	**8 cours de 1h00** 40 $ / enfant 100 $ / plafond familial
Soccer 3 à 12 ans* L'activité est structurée autour d'entrainements et de parties amicales. Le jeu est au centre des apprentissages des jeunes en fonction de leur âge et de leurs habiletés.	Parc Rémi-Gauthier 22 juin au 24 août Mercredi de 18 h à 19 h 30 Pour les groupes de 3 ans et 4 ans, les enfants doivent **obligatoirement** être accompagnés d'un parent sur le terrain	**10 cours de 1h00** 40 $ / enfant 100 $ / plafond familial N.B. : *La durée des séances est en fonction de l'âge des enfants et de leur capacité d'attention. Elles peuvent donc variées entre 30 min et 1h00.*
Volleyball de plage 8 à 12 ans** L'activité est structurée autour d'entrainements et de parties amicales. Le jeu est au centre des apprentissages des jeunes en fonction de leur âge et de leurs habiletés. Les règles sont adaptées pour comprendre et assimiler les principes volleyball.	Parc Rémi-Gauthier 20 juin au 22 août Lundi de 18 h à 19 h 30 Un jeune de plus de 12 ans pourrait se joindre à nous si son niveau de jeu et sa maturité lui permettent de jouer en toute sécurité avec les plus jeunes.	**10 cours de 1h00** 40 $ / enfant 100 $ / plafond familial
Baseball 5 à 12 ans** L'activité est structurée autour d'entrainements et de parties amicales. Le jeu est au centre des apprentissages des jeunes en fonction de leur âge et de leurs habiletés.	**Sainte-Justine-de-Newton** 23 juin au 25 août Jeudi de 18 h à 19 h 30 Un jeune de plus de 12 ans pourrait se joindre à nous si son niveau de jeu et sa maturité lui permettent de jouer en toute sécurité avec les plus jeunes.	**10 cours de 1h00** 40 $ / enfant 100 $ / plafond familial N.B : *La durée des séances est en fonction de l'âge des enfants et de leur capacité d'attention. Elles peuvent donc variées entre 45 min et 1h00.*

CAMP D'ÉTÉ 2022

Maison de la Famille Vaudreuil-Soulanges

CAMP DE JOUR SOULANGES

TARIFICATION Camp

Été complet : **425 $**
Par semaine : **70 $**

TARIFICATION Service de garde

Bloc du matin : **15 $/semaine**
Bloc du soir : **15 $/semaine**
Matin et soir : **25 $ /semaine**

INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT

Procédez à la création de votre compte utilisateur, en incluant tous les membres de la famille.

Procédez à l'inscription au camp de jour, et au service de garde (si requis).

Ayez en main: Carte de crédit (Visa ou MasterCard).

La journée de camp se déroulera de 9 h 30 à 15 h 30

Nous offrons le service de garde de 7 h 30 à 9 h 30 et de 15 h 30 à 17 h30

Comité des loisirs

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/LoisirsSaintTelesphore

CLUB MULTISPORTS VAL-DES-PRÉS

Organisme à but non lucratif

Le club multisports du Val-des-Prés est un club sportif qui permet aux jeunes de 5 à 12 ans de travailler leurs habiletés sportives à coût modique.

Suivez-les sur facebook.com/Club-multisports-Val-des-Prés

PÂQUES

À surveiller!!

Nous vous préparons une activité de Pâques techno pour la chasse aux œufs à travers notre belle municipalité.

Vous serez informés via la page Facebook du comité des loisirs .

www.facebook.com/
LoisirsSaintTelesphore

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLES
(du 24 au 30 avril)

Le thème de l'édition 2022 de la Semaine de l'action bénévole: **Le bénévolat est l'empathie en action**. Ce lien du bénévolat et l'empathie est au cœur de l'amélioration du bien-être des gens et de la résilience des collectivités.

L'empathie est une qualité qui nous aide à établir des rapports avec les autres. C'est prendre en compte autrui et permettre de partager des expériences et de s'engager dans des actions communes.

La Municipalité veut remercier tous les bénévoles qui s'impliquent à faire une différence dans la collectivité. Vous jouez un rôle primordial dans le succès de nos activités et nous en sommes très reconnaissants.

Merci

AVRIL MOIS DE LA JONQUILLE
Sensibilisation au cancer

La jonquille est le symbole de la Société canadienne du cancer, organisme national à caractère communautaire ayant adopté la jonquille comme symbole d'espoir dans la lutte contre les cancers de toutes sortes. La mission de la société est d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées par le cancer et de contribuer à la collecte de fonds ainsi qu'à la sensibilisation afin d'éradiquer cette maladie.
La Société offre le réseau d'aide le plus important au pays pour les personnes atteintes de cancer et leurs familles, leurs amis et leurs proches aidants. Vous avez accès à des programmes et services gratuits pour vous aider à composer avec le cancer, notamment du soutien, de l'information, de l'hébergement et du transport pour n'en nommer que quelques uns.

Si vous souhaitez faire un don, surveillez les événements ou les collectes de fonds ou contactez :
1 888 939-3333
info@quebec.cancer.ca (info sur le cancer)
connect@cancer.ca(demandes générales)

Société canadienne du cancer

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AINÉS VAUDREUIL-SOULANGES

Organisme offrant divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile.

Popote roulante

Livraisons de repas faits maison au domicile des aînés, de personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique, pour une convalescence ou pour les proches aidants, les lundis, mercredis et jeudis midi. La popote comprend : soupe, repas et dessert au coût de 7,50$ et/ou surgelés au coût de 6,00$ sans taxe, ni pourboire. **Livraisons gratuites** et effectuées par des bénévoles souriants.

Repas surgelés

65 ans et plus : 6,00$ Moins de 65 ans : 7,00$

Les rendez-vous du centre

Programmation d'activités diversifiées, offertes aux personnes de 50 ans et plus qui contribuent à l'enrichissement de la vitalité intellectuelle, émotionnelle, physique et sociale.

Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges

450.265.3548 ou 1.855.510.3548

12, rue Curé-Cholet,
St-Polycarpe

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS
(cuisine, livraison des repas)

Ambiance joyeuse et dîner offert !

450.265.3548 ou 1.855.510.3548
12, rue Curé-Cholet,
St-Polycarpe
www.centredesainesvs.com
reception@ccavs.ca

JONATHANS DE SOULANGES INC (LES)

Organisme à but non lucratif
MRC Vaudreuil-Soulanges

Connaissez-vous les Jonathans de Soulanges?

Situé sur le territoire Vaudreuil-Soulanges, Les Jonathans de Soulanges est un organisme à but non lucratif pour personnes adultes vivant avec une déficience physique ou intellectuelle. Sous la forme d'un centre de jour, les services offerts sont principalement:

- de défense des droits, d'aide et d'écoute;
  - d'animation et d'encadrement;
  - d'ateliers: peintures, céramique, artisanat, alphabétisation;
  - de cafés-rencontres et téléphones sécurisants;
  - de sorties sociales et éducatives;
  - de repas communautaire hebdomadaire.

Situés à Saint-Polycarpe, vous pouvez les joindre au 450 265-3672 ou par courriel jonathan_soul@videotron.ca.

Le Tournant.org
INTERVENTION DE CRISE • ACCOMPAGNEMENT • RÉINSERTION

SERVICES DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Le Tournant est un organisme communautaire, un centre de crise, de prévention du suicide et de réadaptation en santé mentale. Plusieurs services y sont offerts, notamment:

- Ligne de crise 24/7
- Interventions de crise dans le milieu
- Suivi étroit pour les personnes à risque élevé
- Hébergement de crise (court terme)
- Mesures pour les proches ou témoins d'un suicide
- Groupe de soutien pour les personnes endeuillées par suicide

Pour recevoir de l'aide immédiate, composez le
450-371-4090
1-833-371-4090
(sans frais)

AVRIL 2022

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1 Poisson d'avril	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15 FERMÉ Vendredi Saint	16
17	18 FERMÉ Lundi de Pâques	19	20 Collecte Résidus verts	21	22 Jour de la Terre.ca TAXES	23
24	25	26	27 Semaine de l'action bénévole	28	29	30

MAI 2022 Mois de l'activité physique

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8 Fête des mères	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23 FERMÉ Journée nationale des Patriotes	24	25	26	27	28
29	30	31				

Matières recyclables	Matières domestiques	Matières organiques	Conseil Municipal	Collecte objets volumineux	Échéance des taxes	Collecte de branches